CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2009

Le conseil municipal commence à 20 heures,

Le premier chapitre discuté est les orientations budgétaires pour 2009, nous rappelons que ce débat n'est pas soumis à un vote mais est essentiel pour fixer un cadre afin de répartir les enveloppes budgétaires pour le nouvel exercice.

Pour le budget fonctionnement, nous remarquons une baisse des recettes due au départ de certains concitoyens puisque la population enregistre un recul de 6%, soit environ 300 habitants (base recensée en 2004 publication des chiffres fin 2008).

Tout cela n'est que des prévisions grossières puisque aucune simulation ne nous est proposée alors que nous sommes début de l'année.
Le débat aura lieu lors de la présentation du budget.

Les dépenses elles sont présentées avec des hausses comprises entre 6% et 10%, les explications sont encore très floues, et difficiles à comprendre, toutefois nous pensons que si les recettes sont en baisses de façon générales notamment avec la politique de décentralisation ou les transferts de compétence ne sont pas toujours compensés, il est de notre devoir de veiller à ce que les dépenses soient encore plus compressées et de faire en sorte que l'argent public soit correctement utilisé et optimisé, pas évidement que ce mot fasse partie du langage de la majorité, qui pratique un management à l'ancienne.

Pour ce qui est de l'investissement le montant global des investissements est 2 650 000 € soit un recul de 16 % par rapport à 2008, il n'y a pas un terrain synthétique et une école à construire chaque année.

Nous avons aussi réagi contre ces orientations qui vont consacrés plus d'un tiers de ce montant pour la création d'un vestiaire au stade Thiollière (ce qui évident est obligatoire puisque le choix de faire deux sites pour un seul club reste une hérésie et oblige à doubler toutes les structures environnantes (Gardiennage, vestiaires, parking….).
L'autre hérésie est la transformation du rez-de-chaussée du tènement immobilier situé à l'extrémité du village en direction de Métrotech, pour réaliser un commerce d'environ 60 m², qui ne sera pas viable dans le temps parce que le problème à St jean est la dimension des surfaces commerciales qui sont trop petites (coût de l'opération 200 000 €).
Pour qu'un commerce alimentaire (fruits et légumes) fonctionne, il faut évidemment une équipe de commerçants dynamique mais un local suffisamment grand, nous proposons, plutôt que de dépenser une somme astronomique dans de gros travaux (200 000 €), de déplacer l'espace Voltaire sous la médiathèque, local inoccupé actuellement. Ceci permettra de concentrer toutes les activités culturelles au même endroit et ainsi d'avoir une belle vitrine sur le boulevard.

Encore une preuve que la majorité n'a aucune vision sur du long terme quant au développement du commerce au sein de la commune.

La deuxième grosse dépense est le triplement de l'investissement environnement avec une part importante au schéma directeur vélos, (130 000 €). Attention sous prétexte d'être

« tendance », il ne faut pas consacrer des fonds à un dossier qui ne serait pas viable sur le long terme.

Nous sommes toutefois en accord sur le principe que l'environnement doit être une préoccupation de chacun et que les collectivités locales doivent être à l'initiative de certaines réflexions et être un exemple dans le comportement et l'investissement, mais pas à n'importe quel prix…

2 Autorisation de mandatement du quart des crédits

Cette mesure est une mesure technique que toutes les municipalités dont les budgets ne sont pas calés sur l'année civile votent.

Nous avons voté pour cette mesure.

3 Convention avec la S P A

Cette convention est une reconduction, et semble donner satisfaction, toutefois nous pourrions l'éviter si l'ensemble de nos administrés adoptait un comportement citoyen avec leurs animaux (coût annuel environ 1600 €).

Vote pour.

4 conventions pour la collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux pour les particuliers.

Cette convention en partenariat avec l'association AILES (Association Insertion Environnement Santé), permet de réaliser la collecte des déchets pour les particuliers qui souffrent de pathologies engendrant un auto traitement, ces déchets ne doivent pas se retrouver dans les déchets domestiques, il faut donc proposer une solution.

Vote pour.

5 dissimulation des réseaux secs- rue de Chaney- convention avec le siel

Cette décision est prise suite à la volonté d'élargir la voirie dans ce secteur et donc l'obligation de reculer le réseau aérien, ce coût sera pour la plus grande partie supporté par la collectivité malgré que ces opérations rentrent dans la stratégie des opérateurs Edf ou France Télécom (rappel de la polémique lors de la dernière tempête en janvier).
Nous avons donc émis des réserves en demandant si nous ne pouvions pas négocier avec les opérateurs, la réponse de l'adjoint en charge du dossier « ce n'est pas possible ».
Mr le Maire a semble-t-il calmé les ardeurs de ces collaborateurs qui voulaient aller beaucoup plus loin sur le dossier.

Vote pour nous ne pouvons pas avoir les poteaux au milieu de la route comme route de Nantas.

6 Enfance jeunesse-mise en place d'une crèche sur le site Metrotech

Ce débat avec fait l'objet d'une différence entre nos deux programmes, sur le fond l'idée de créer une seconde crèche sur la commune (au Fay par exemple) était une proposition de notre groupe, mais c'est la forme qui nous pose problème.

Cette crèche à Métrotech va exister uniquement parce que St Etienne Métropole l'a décidé, et non pas parce que c'est une volonté municipale de tenir compte des besoins de nos concitoyens.

Le fonctionnement de cette crèche, pour l'aspect financier, sera à la charge de la commune qui devrait être subventionnée par la CAF.

Pour que Metrotech se développe, il faut investir dans des services annexes afin de proposer aux entreprises potentiellement intéressées par le site, un package complet de service (restauration, transport, salle de sport, salle de conférence, crèche…).

St Etienne Métropole fait pression pour que nous lancions certains services qui ne peuvent voir le jour immédiatement faute d'entreprises.

La crèche en est un, nous allons donc subir un projet qui sera à maturité vers 2013 et qui permettra de partager les places disponibles c'est-à-dire 12 pour la commune, 12 pour les entreprises, en attendant nous allons lancer le programme à charge à la commune de supporter les frais fixes.

Toutefois compte tenu des délais d'attente pour la crèche actuelle qui a atteint sa capacité maximum (ne serait-ce que par la taille de ses locaux), nous avons décidé de voter pour, il faudra évidemment rester vigilant sur les suites que prendra ce dossier, notamment sur le plan financier.

Le conseil se termina vers 22 h 15.

Prochain conseil le 27 Mars 2009 à 20 heures

Rejoignez nous et bonne année pour 2009

Les élus d'indépendance démocratique